



An - nasr

Vendredi n° 349 du 09 juillet 2010

Lorsque vient le secours d'Allah ainsi que la victoire, célèbre les louanges de ton Seigneur et implore son pardon

La mort d'un parent, ami, connaissance nous rend évidemment

triste. Nous avons à partir de ce moment là la certitude de ne plus le revoir, lui adresser les mots aimables. Bref, lui rendre service comme d'habitude et profiter des moments agréables qu'on avait l'habitude de vivre. Ce n'est pas la mort en elle-même qui fait peur, qui rend triste. C'est bien la peur de l'inconnu, la nouvelle destinée. A cela s'ajoute la solitude que l'on vit au milieu des frères et sœurs qui parfois nous oublient.

Le père de famille en quittant ce monde se posera mille et une

questions sur le devenir de ses enfants. Ces êtres innocents au milieu de parents, amis du défunt père qui parfois se présente avec des intérêts pas forcément comme

L'adoration :

notre assurance vie

les gens. Il sera autant affligé quant à la foi et l'adoration de ces bambins. Seront-ils des délinquants ou des da'i (prédicateurs), des pervers ou des pieux, des gens du coran ou des gents corrompus après lui ?

Il se lamentera aussi quant au sort de sa femme (ou ses femmes), sa compagne dans l'intimité. Au cas où elle décide de ne pas se remarier, sera-t-elle la même « Adja » que la communauté a connue, la même mère

affectueuse que les enfants chérissaient tant ? Les biens et l'honneur du défunt seront-ils préservés ? Et les enfants, ces fameux héritiers. Que feront-ils de l'unité qui était la force de la famille ? Espérons que le partage de richesse ne sera pas la cause de leur division, il sera néanmoins tourmenté par le devenir de ces filles. Celles filles convoitées par les jeunes du quartier. Vont-elles restées dignes avant le mariage ? Le sort des filles mariées et qui vivent dans des foyers instables vient enfoncer le clou dans l'esprit de ce mourant. Le mourant, il peut être toi comme moi. Il peut être lui ou elle ; avec des interrogations à différentes échelles. Interrogations somme toute valables les unes comme les autres. Certains musulmans auront la chance de rendre le dernier soupir entre les leurs. Avant l'agonie et par la grâce d'Allah, ils pourront leur dire leurs dernières recommandations. Sont de ceux le prophète Yacoub. Il a pu réunir ses enfants (les dou-

ze tribus) et leur rappeler ce contrat qui doit les lier à Allah, Le propriétaire de toute vie. Le coran nous rappelle cet épisode de la vie de Yacoub en ces termes : « *étiez vous témoins quand la mort se présentant à Jacob et qu'il dit à ses fils : qu'adorez vous après moi ?* » Ils répondirent : « *nous adorons ta divinité et la divinité de tes pères, Abraham, Ismaël, et Isaac, Divinité Unique et à laquelle nous sommes soumis.* » sourate 2 versets 133. Le souhait de tout adorateur d'Allah est que la réponse et le comportement de ses enfants, femmes et proches soit identique à celle ou celui des enfants de Yacoub. L'adoration dans tout son sens. C'est cela l'assurance vie. C'est avoir la certitude pendant qu'on quitte *dounya* que nos proches s'engagent à être des « *ibadou rahmane* » (l'adorateur du miséricordieux). Ainsi la mort ne devient plus cette « *catastrophe* » ou cette calamité qui nous frappe, nous et nos proches. Dans la tradition musulmane, la mort

est le passage de la vie éphémère à la vie éternelle. Elle nous apprend également qu'il existe trois espaces de vie. La première étant *dounya*, le lieu où nous vivons notre humanité dans l'espoir d'une bonne récolte dans l'au delà. Le second lieu est le *barzak* connu sous le nom du monde des âmes. C'est le lieu où séjournent des âmes en attente de la résurrection pour la reddition des comptes. Le troisième lieu étant enfin l'enfer ou le paradis. La tradition du prophète Mohammad nous enseigne que *dounya* est la prison des croyants et le paradis des ingrats ou mécréants.

Le mourant est donc pris entre la douleur de la mort, la rétribution des actes et le devenir de sa famille. Cette confusion voire ce ballotage qui tourmente lors de l'agonie incite à chercher une assurance vie. Parce que quand on quitte une vie pour une autre, il faut se rassurer du climat de part et d'autre. Aucune compagnie n'offre ce type d'assurance ! L'Homme est

cestes faible. Seul son créateur peut lui venir en aide.

En effet Allah parle dans cette assurance vie qu'il donne à ceux qui font preuve d'effort dans la préservation et l'avancée de l'Islam dans leur famille et son environnement. Voici un passage du livre saint qui en dit long sur cette assurance face aux interrogations des mourants parmi les ibadou rahmane. C'est un dialogue entre un croyant, combattant sur la voie d'Allah, un pieux et les anges venus sur l'ordre d'Allah pour retirer l'âme de celui-ci. Lisons et méditons ces paroles sublimes du Tout Miséricordieux.

Ceux qui disent : « *Notre seigneur est Allah* », et qui se tiennent dans le droit chemin, les anges descendent sur eux. « *N'ayez pas peur et ne soyez pas affligés ; mais ayez la bonne nouvelle du paradis qui vous était promis. Nous sommes vos protecteurs dans la vie présente et dans l'au-delà ; et vous*

*y aurez ce que vos âmes désire-
ront et ce que vous réclamerez,
un lieu d'accueil de la part de ce-
lui qui pardonne, d'un très Misé-
ricordieux.* » S 41 V 30-32.

Allah se porte garant de ses busi-
ness, sa famille, sa femme et ses
enfants. Qui peut être le meilleur
gestionnaire, gardien et semeur de
joie dans le cœur des veuves,
veufs et orphelins si ce n'est Al-
lah, Al Wadoud ? On quitte ainsi
ce monde avec cette joie, cette as-
surance que notre famille restera
reconnaissante vis-à-vis d'Allah.

Combien de fois avons-nous épar-
gné en numéraire ou en immobi-
lier pour notre famille, nos en-
fants ? Espérerons pour eux une
vie heureuse après notre départ
pour l'au-delà. Cependant rien ne
nous garantit la sécurité d'une tel-
le épargne. Il ne serait peut-être
pas à l'abri de l'arnaque du siè-
cle, d'une faillite ou d'une catas-
trophe naturelle. Seul Allah peut
nous donner cette certitude et
nous garantir une telle quiétude.

En outre, il existe dans la tradition
de notre modèle, le prophète Mo-
hammad, de quoi souscrire à cette

assurance vie. Il a lui-même en
tant que pédagogue mis en appli-
cation avant de le résumer dans
cette parole rapporter par Mou-
slim, Abu Dawud, At Tirmidhi,
An Nasa' i et Ibn Maja. D'après
Abu Hurayra, le prophète a
dit : « *Lorsque le fils d'Adam
vient à mourir, tous ses actes sont
interrompus, hormis trois choses :
une aumône toujours en cours,
une science dont les autres béné-
ficiant et une progéniture pieuse
qui invoque Dieu pour lui.* »

Une science utile, une œuvre de
bienfaisance en cours et une pro-
géniture pieuse qui invoque Allah
pour ses parents. Voilà ce qu'il
faut. Il n'est pas fait obligation de
réunir ces trois éléments à la fois.
Une implication de ce hadith est
de travailler à avoir une progéni-
ture qui fait confiance à Allah et
l'adorera parfaitement même
après notre mort. L'on ne devra
pas être avare de la science dont
on est détenteur et avoir enfin de
la miséricorde pour les humains
afin de leur offrir un puits, un dis-
pensaire, une école...

Par Ibrahima Ouédraogo

ibrafaso@yahoo.fr